

Bilan épisode pollué du 24 février au 6 mars 2013



ANNEE 2013

www.air-rhonealpes.fr



Diffusion : mars 2013

Siège social : 3 allée des Sorbiers – 69500 BRON

Tel : 09 72 26 48 90 - Fax : 09 72 15 65 64

contact@air-rhonealpes.fr





Début le l'épisode pollué : le 24 février 2013

Fin de l'épisode pollué : le 6 mars 2013



En cas de pointe de pollution ou de risque important, un dispositif préfectoral de lutte comportant deux niveaux est mis en place.

Au niveau d'**information**, des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées.

Au niveau d'**alerte**, des mesures d'urgence de restriction des activités polluantes doivent être obligatoirement respectées.

INFORMATIONS CLES

Polluant à l'origine de l'épisode : Particules en suspension.

Durée de l'épisode : 11 jours

Zones les plus impactées : Ensemble de la région Rhône-Alpes.

Origine de l'épisode : Les émissions de particules liées au chauffage et aux autres sources de pollution (en particulier le trafic routier), avec pour facteur aggravant les conditions météorologique anticycloniques, favorables à l'accumulation des polluants atmosphériques.

Zonage de la région Rhône-Alpes :

Le territoire de la région Rhône-Alpes est divisé en 14 zones ayant chacune ses caractéristiques propres en terme de qualité de l'air.

N°	Zones	Départements
1	Bassin lyonnais et nord isère	38, 69
2	Bassin grenoblois	38
3	Bassin stéphanois	42
4	Vallée du Rhône	26, 07
5	Zone urbaine des Pays de Savoie	73, 74
6	Bassin lémanique	01, 74
7	Vallée de l'Arve	74
8	Vallées Maurienne Tarentaise	73
9	Ouest ain	1
10	Zone des coteaux	69
11	Contreforts du Massif Central	42
12	Ouest ardèche	7
13	Est Drôme	26
14	Zone alpine	38, 01, 73, 74



